

**Sixième Forum de Genève sur les droits des minorités  
(26-27 Novembre 2013)**

**Bureau du Haut- Commissaire aux droits de l'homme / Palais des Nations -  
Genève / Suisse**

**"La liberté de religion ou de conviction : garantir les droits des minorités  
religieuses»**

Mme la présidente de la Session

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Mon discours tient sur le sujet des **"Minorités en Irak, victime des conflits  
religieux, ethniques et communautaires"**

- Permettez-moi de vous transmettre le cri de tout l'Irak et celui des Irakiens, qui souffrent de l'absence de la culture de dialogue, depuis du pays en 2003.

- Aujourd'hui, le Moyen-Orient bouille sur une plaque chaude, et l'Irak est certes un élément important dans les comptes des pays de la région et la communauté internationale.

- En conformité avec les normes internationales, les minorités doivent se jouir de deux types de droits: le droit national que le concept de la citoyenneté nationale l'impose, et aussi celui d'étant une minorité, qui nécessite de lui maintenir son patrimoine et son authenticité. Mais les minorités en Irak sont marginalisés et exclus de la participation aux postes supérieurs d'état, et sont également ciblées de la part de nombreuses parties. Des blocs politiques au pouvoir, les regardent avec humiliation à cause de cette nomination. En plus, les minorités sont parfois, utilisées uniquement à des fins et accords politiques, sauf devant les média à des fins électorales et pour embellir l'image des partis politiques.

- Tout le monde est conscient que les actes de violence confessionnelle et sectaire n'est qu'un "Fitna", voire une incitation qui se caractérise par maintenir le tissu social décousu et déchiré. Les politiciens le reconnaissent bien eux- mêmes. De là, dans les comptes d'aujourd'hui, le tout devient contre le tout. C'est la tragédie de tout un peuple, en l'absence du concept patriotique et de dialogue civilisé et

aussi du partenariat fondé sur les vrais intérêts de l'État avant tout intérêt religieuse, ethnique ou sectaire étroite.

- Si la violence a touché tout le monde, sans exception, on est d'accord que son impact fut le plus dur sur les minorités, en raison du conflit des puissances politiques pour la fortune, l'honneur et le pouvoir.

- Au niveau de dialogue, les chefs religieux musulmans, chrétiens et d'autres religions coexistent, poussant avec beaucoup de sagesse et de finesse versées en faveur de la promotion du dialogue et de mettre un terme à la migration et aux déplacements forcés qui touchent plus particulièrement les minorités, alors que leur convocation et appel pour réaliser la justice et l'égalité à tous, restent toujours sans écoute par les politiciens et le gouvernement.

- Aujourd'hui, on ne peut plus accepter la politique de l'Occident qui encourage la migration des Irakiens par des moyens faciles qui visent à vider le pays de ses citoyens et de ses compétences. Au lieu de cela, la communauté internationale doit s'efforcer à pratiquer des pressions sur les politiciens afin d'accorder leurs droits naturels et de les intégrer au processus politique d'un partenariat honnête, en citoyenneté égale avec les composantes en pouvoir et aussi de limiter des actes de violence qui les visent.

- Les organisations non gouvernementales de la société civile, s'efforcent de semer les graines de l'amour et de l'harmonie. Je salue la position de nombreuses entités du peuple Irakien, en solidarité avec les victimes de la tragédie de l'église de Notre-Dame de la Délivrance qui a eu lieu le 31 Octobre 2010, et dont moi-même, je suis l'un de ses témoins et de ses victimes, et dans laquelle 45 prêtres avaient été assassinés, y compris deux jeunes prêtres. Cette tradition est toujours en cours pour la troisième année. C'est un bon signe de solidarité encourageante à la fois. Je cite également un geste de solidarité avec une collègue chrétienne, qui avait perdu à l'époque, l'un des membres de sa famille. Ses collègues avaient fait un acte remarquable de solidarité dans la faculté d'un pause d'une minute de silence avant leur entrée en examen, tout en gagnant la sympathie du doyen et d'autres professeurs. Ceci indique bien que la solidarité sociale existe encore parmi le peuple Irakien. De même, les autres composantes religieuses et ethniques, sympathisent avec leurs frères musulmans dans leurs rituels. Alors, on conclut que le problème n'est pas chez le peuple, mais avec les politiciens.

- Nous avons besoin de faire un changement dans l'esprit, la vision humanitaire et la critère patriotique qui préserve l'unité de l'Etat irakien pour qu'il soit un exemplaire d'état civil développé réjouissant de liberté, de la démocratie et qui

garantit la dignité et les droits de tous, sans discrimination contre quiconque. Ceci qui n'existe toujours pas, en vue de chaos politique actuel, de l'ambiance communautaire refusée par tous, et le manque de sécurité, de services quotidiens et de chômage, malgré les grandes richesses du pays.

- L'Injustice limite toujours, la liberté des femmes au travail et les étudiantes, dans les écoles et les universités, qui imposant des pratiques de vie étroites, telles que la mise de voile et son harcèlement dans les lieux publics ou le voyage. D'une autre part, le non-musulman est rivalisé ou même combattu dans sa vie et sa carrière, à la fois dans l'état ou dans le secteur privé. La meilleure preuve de cela, sont les attaques sur les clubs sociaux et culturels et aussi des magasins vendant des boissons alcooliques, appartenant à des minorités non-musulmanes, et qui ont été cassées et fermées par les milices appartenant aux blocs politiques influents en pouvoir.

- Par contre, la loi sur le statut civil et personnel est plein d'oppression contre les minorités non-musulmanes et qui leur impose celle de la majorité et leur prive du droit de liberté de croyance et de religion, en particulier dans le cas de changement de la religion de l'un des parents non-musulmans.

- J'invite les états pays impliqués dans les affaires d'Irak, qui poussent à maintenir l'instabilité en Irak, s'ils vraiment sérieux et désireux au sujet de l'application de la Déclaration des droits de l'homme, ils doivent arrêter l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Irak, et d'aider à résoudre nos problèmes en encourageant les modes de dialogue civilisée, plutôt que d'inciter une partie contre autre, ou de renforcer une partie sur l'autre. Que l'on sache, que l'Irakien, malgré le caractère problématique et sa complexité des questions d'une part, et le double caractère d'une autre, mais l'esprit de compassion, de générosité, de l'hospitalité, de la jalousie et de l'intimité patriotique ne l'a pas quitté définitivement.

- En tant que la voix de Martin Luther King s'entendait dire: I have a 'dream', et que ce rêve a dû se réaliser avec patience, persévérance et entêtement, je déclare moi aussi : "J'ai un espoir, et une espérance" que mon pays l'Irak, se rétablira et reprendra la voie de dialogue, de coexistence et du paix civile par la souveraineté de l'état de droit. Avec ces mots, positifs et optimistes, je termine mon intervention. Il se peut que ce souhait ne prenne pas sa voie de réalisation en immédiat ou même après un certain temps. Mais que j'ai confiance au grand puissant qui nous fortifie tous, d'atteindre au moins une partie de ce souhait après la fin de cet événement.

- Au niveau des recommandations, il me paraît impérativement, que le plus important soit la convocation à une révision globale de la constitution irakienne et la modifications de certaines articles et paragraphes, afin de se conformer à la volonté à construire un état civil développé basé sur l'égalité de tous les citoyens en droits et en devoirs, et à exhorter tout le monde sur l'interdiction du sang irakien, et l'admission de l'autrui, différent dans en religion, doctrine et ethnicité.

Merci à vos écoutes

**Louis CLIMIS**

**Conseil des minorités Irakiennes (IMC)**

**Vice-président**

**Genève, le 27 Novembre 2013**